

Commune de L'Albenc
Département de l'Isère

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28/01/2008

COMPTE RENDU

Date de convocation : 22/01/2008

Présents : Mmes et Ms Albert BUISSON, Sylvie DUPARD-FUGIER, Jean MELAY, Jean-Pierre LOCATELLI, Henri CAZES, Gérard CAMBON, Mireille GALLY, Stéphane GILLET, Christelle GUIONNEAU, Aymeric MARTIN, Marie-Thérèse PICAT, Ghislaine ZAMORA, Joseph ZARWANSKI

Absents : Mme Chantal MATHIEU,

Secrétaire de séance : Mme Sylvie DUPARD-FUGIER

LECTURE ET APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 17/12/2007

Monsieur le Maire apporte quelques précisions à ce compte rendu

Legs Collonge – rachat d'O.A.T. : le Taux en vigueur sera de 3.98 % au lieu des 4% indiqués dans le compte rendu

Location du logement au dessus de la poste : Ce logement faisant parti du domaine public de la commune, il n'est pas possible d'établir un bail sur 3 ans renouvelable. Des renseignements ont été pris auprès de l'ADIL. Sur les conseils de cet organisme, nous allons demander à l'OPAC s'il peut assurer la gestion de cet appartement.

Prêt et location de la salle polyvalente : L'exposition vente du club de l'âge d'or n'a pas été prévue dans les différentes manifestations recensées.

Le conseil décide que cette manifestation correspond à celles prévues au 2) du compte rendu du 17/12/2008 : prêt gratuit, paiement du chauffage sous forme de jetons.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu.

VENTE DE TERRAIN DANS LA ZONE ARTISANALE (EX CADRE BETON)

Deux entreprises souhaitent acquérir un partie de cette parcelle :

M. Thill – Filyfolia – souhaite construire un local pour une école de cirque

M. Bichet - AKT SARL – entreprise fabriquant des matériaux d'équipement durable souhaite construire un entrepôt qui servira de vitrine pour ses produits et son appartement

Tous les deux souhaitent s'installer le long de la lèze, M. Thill demande 2 160 m² et M. Bichet 1 430 m²

Le conseil souhaite avoir plus de précisions concernant ces installations, en particulier sur les nuisances qu'elles pourraient entraîner pour le lotissement du Bois Joli et par rapport au ruisseau.

AUTORISATION D'ABSENCE DU PERSONNEL POUR EVENEMENTS DE FAMILLE

La communauté de communes doit engager une réflexion à ce sujet, le conseil décide d'attendre le résultat de cette réflexion pour décider des autorisations à accorder au personnel de L'Albenc, dans cette attente, ces autorisations continueront à être accordées

PLAN LOCAL D'URBANISME

L'enquête publique s'est terminée le 23 janvier. Il convient maintenant d'attendre le rapport du commissaire enquêteur.

INFORMATIONS SUR LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

L'étude sur le système de levée embarquée est terminée. Le bureau d'études a pensé à trois communes pour expérimenter ce système, Vatilieu, L'Albenc, Chantesse.

Le conseil souhaite avoir plus d'information avant d'accepter cette expérimentation : coût de l'opération, nombre de lieu de dépose d'ordures, possibilité de revenir à l'ancien système en cas d'échec...

Fait à L'Albenc le 28 janvier 2008
Affichage du 12/02/2008 au 12/03/2008
Albert BUISSON,
Maire de L'ALBENC,